

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 6 JUILLET 2020 À 18h30

Salle Le Galion, Place Marcel Collange à Gerzat

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 – *Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019*
- 2 – *Vote du rapport d'orientation budgétaire 2020*
- 3 – *Vote du Budget Primitif 2020*
- 4 – *Refinancement de crédits avec SFIL*
- 5 – *Refinancement de crédits avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et Limousin*
- 6 – *Programme d'emprunt 2020*

Personnel :

- 7 – *Renouvellement d'un poste d'Adjoint Technique dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences*
- 8 – *Recrutement d'animateurs occasionnels*

Foncier :

- 9 – *Actualisation de l'avis sur la vente d'immeuble entre l'EPF-SMAF et Auvergne Habitat – BK 490 / BK 843*
- 10 – *Avis sur opération envisagée par Clermont Auvergne Métropole – desserte Nord Est*

Divers :

- 11 – *Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs*
- 12 – *Désignation d'un correspondant Défense*
- 13 – *Désignation de représentants à l'association Gerzat Espace Rural*

Questions diverses

*Le Maire,
Serge PICHOT*

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, la séance est publique mais sera limitée à 50 personnes (membres du conseil municipal inclus).

Pour éviter la propagation du COVID-19, les règles sanitaires suivantes seront mises en œuvre :

- **Respect des distances minimales (1m au moins de part et d'autre de chaque personne)**
- **Mise à disposition du gel hydro alcoolique dans la salle**
- **Des masques seront fournis à l'entrée de la salle et son port est fortement recommandé**
- **Pour l'émargement, il est demandé à chaque conseiller municipal de se munir de son propre stylo.**